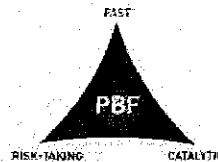


**IRF – DESCRIPTIF DE PROJET
FORMULAIRE 2.1**



United Nations Peacebuilding Support Office



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<p>Intitulé du projet : <i>Renforcement de la confiance des partis politiques et de l'électorat (RECOPPEL II)</i></p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU: Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : Lionel Laurens, Directeur Pays Maison Commune des Nations Unies, Coléah, Corniche Sud Tel : + 224 624980007 Email : lionel.laurens@undp.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : National Democratic Institute, Consortium pour l'Observation Domestique des Élections, CENI</p>
<p>Site du projet : Territoire National</p>	
<p>Descriptif du projet : <i>Décrire en une phrase le principal objectif du projet.</i> L'objectif global du programme proposé est de renforcer la confiance des dirigeants de partis politiques guinéens et le grand public dans le processus électoral du pays, et de promouvoir des élections inclusives.</p>	<p>Fonds pour la consolidation de la paix : \$ 899 870,00 Apport gouvernemental : N/A Autre : USAID 2 100,0000 USD, PNUD/UE (PACEG) : \$ 400 000 Coût total du projet : \$ 3 399 870</p> <p>Date de démarrage du projet proposé : 25 septembre 2015 Date d'achèvement du projet proposée : 25 Septembre 2016 Durée totale (en mois) : 12 mois</p>
<p>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2</p>	
<p>Résultats du projet : Le programme RECOPPEL II vise à accompagner les partis politiques pour la planification et la mutualisation de leurs efforts dans la surveillance des élections et l'inclusion des femmes et des jeunes dans leur stratégie de gestion des collectivités locales à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le renforcement de la confiance des dirigeants politiques de la Guinée et du grand public dans le processus électoral; ● Le renforcement de la participation des femmes dans les élections locales. 	
<p>Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet : Domaine 2.2. Démocratie</p> <p>Produit 1 : L'Accord politique du 20 août 2015 est respecté par les partis politique Produit 2 : La confiance des dirigeants politiques de la Guinée et du grand public dans le processus électoral est renforcée Produit 3 : La participation des femmes dans les élections locales est renforcée</p>	

(Pour les projets financés par l'IRF)

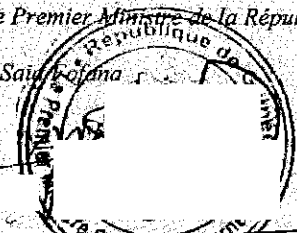
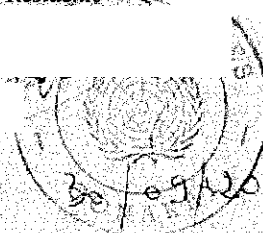
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : UNDP Lionel Laurens Directeur Pays Signature Date et cachet 30 Sep 2015	Représentant des autorités nationales S. E. M. le Premier Ministre de la République de Guinée Mohamed Saïfoullana  Signature Date et cachet 07/10/2015
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) M. Oscar Fernandez Taranco ASG for Peacebuilding Support Signature Date et cachet	Coordonnateur Résident (CR) Nom du Représentant Séraphine Wakana Représentante Résidente  Signature Date et cachet 30/09/2015

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Le 11 Octobre 2015, pour la deuxième fois dans l'histoire de la Guinée depuis l'indépendance, les électeurs vont élire un nouveau président dans un contexte multipartite. Si aucun candidat ne remporte le premier tour, un second tour aura lieu avant le 21 Décembre 2015 lorsque le mandat du président actuel, Alpha Condé arrive à expiration. La première élection présidentielle démocratique en 2010 et les premières élections législatives multipartites du pays qui ont lieu en Septembre 2013, ont été des étapes importantes pour la transition de la Guinée vers la démocratie. Cependant, une persistante méfiance entre les partisans du président Condé et dirigeants de l'opposition a exacerbé les divisions régionales et ethniques de la Guinée pendant que le pays se prépare pour la prochaine course à la présidentielle.

Les élections législatives de 2013 ont été retardées pendant deux ans à cause des tensions entre le gouvernement et l'opposition sur les réformes électorales. Après la médiation politique prolongée menée par le représentant spécial des Nations Unies (ONU), Saïd Djinnit, l'opposition et la coalition au pouvoir sont parvenues à un accord sur les réformes de Juillet 2013 (Accord du Juillet 2013) qui ont ouvert la voie à des élections législatives en Septembre. Les élections locales auraient pu avoir lieu depuis 2011, mais elles ont constamment été reportées. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé en Mars 2015 que les élections locales auront lieu au printemps 2016, mais aucune date n'a été fixée. Après l'annonce, le gouvernement et l'opposition se disputaient depuis des mois sur le calendrier électoral avec l'opposition insistant pour que les élections locales se tiennent avant l'élection présidentielle, pour remplacer les «délégués spéciaux» nommés par le président dans 28 municipalités, qui renferment environ un tiers des quelque six millions d'électeurs Guinéens. L'opposition a contesté la légitimité des délégués spéciaux et a exprimé de graves préoccupations que ces nominations seraient tenté de manipuler l'élection présidentielle en faveur du président sortant.

L'opposition a également douté de l'impartialité de la CENI, qu'elle considère comme trop proche du gouvernement, et de la fiabilité de la liste électorale Guinéenne. Pour protester contre l'absence de progrès sur l'accord du 3 Juillet, les partis d'opposition, qui contrôlent 50 des 113 sièges à l'Assemblée nationale, ont commencé un boycott parlementaire en Avril et ont appelé leurs partisans à reprendre les protestations. Les manifestations ont été violemment dispersées par les forces gouvernementales et plusieurs manifestants sont morts.

Le 20 Août, après une médiation menée par Mohammed Ibn Chambas, chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), le gouvernement, l'opposition et le parti au pouvoir ont signé un accord qui prévoit une recomposition partielle de la CENI pour donner à l'opposition plus de représentation, la création d'un comité d'experts internationaux pour examiner les listes électorales de la Guinée, et la nomination des conseils locaux dans 128 communautés (38 dans les zones urbaines et 90 collectivités avec plus de 10.000 habitants dans les zones rurales), sur la base des résultats des élections législatives de 2013 dans ces localités.

Ce récent accord, pourvu qu'il tienne, a augmenté les chances pour les élections du 11 Octobre de se dérouler dans un climat plus pacifique. Cependant, les décennies de régime autoritaire ont causé un retard dans le développement des partis politiques en Guinée. Il y a actuellement plus de 150 partis enregistrés, dont beaucoup - comme en témoignent les élections présidentielles de 2010 et les élections législatives de 2013 - ont eu recours aux soutiens ethniques ou régionaux. Les partis doivent encore démontrer qu'ils ont la capacité de négociation, de communication et les compétences organisationnelles pour travailler ensemble au sein de coalitions pour empêcher la fraude électorale. La supervision électorale par les partis politiques peut apporter une contribution significative dans le renforcement de la confiance dans les élections entre les citoyens et les partis politiques, et de faciliter l'acceptation pacifique des résultats si le processus le mérite. La supervision électorale par les partis offre également des possibilités d'enregistrer des irrégularités de recours juridique. NDI misera sur l'aide de la supervision électorale par les partis qu'il a fourni en 2013, pour les aider à mettre à jour leurs plans de déploiement, la mise à jour de leurs bases de données de superviseurs électoraux, et organiser des formations de recyclage pour les opérateurs de données et les maîtres formateurs.

Les partis Guinéens manquent également des procédés de politiques inclusives et de développement de plate-forme et de transparence dans le choix de candidats et des dirigeants. Les femmes demeurent sous-représentées et leurs intérêts et leurs priorités sont largement ignorés dans les politiques et stratégies électorales. Les processus plus inclusifs qui incluent tous les secteurs de la société peuvent renforcer les démocraties fragiles en augmentant la légitimité des institutions naissantes, l'élargissement de l'agenda politique, la promotion de l'élaboration des politiques de consultation, et encourager la collaboration entre les lignes idéologiques et les secteurs sociaux. Les prochaines élections présidentielles et locales fournissent une ouverture pour élargir la participation dans les processus politiques en aidant les partis politiques à atteindre les groupes traditionnellement marginalisés, notamment les femmes, tant qu'électorales que candidates.

Tel est le contexte dans lequel intervient le présent projet de Renforcement de la Confiance des Partis Politiques et de l'Électorat (RECOPPEL BIS), après une expérience réussie lors des élections législatives de 2013.

b) **État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :**

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visés	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Appui à la tenue d'élection crédible et apaisée	1.1) UE/JAPON	1.1.1) UE : Projet d'Appui au Cycle Electoral en Guinée (PACEG)	2 ans	10.500.000	Le gap à financer sur le Fonds du PBF est de 899 870,00
	1.2) UE/ USAID	Renforcement de la confiance des partis politiques et de l'électorat (RECOPPEL)	1 an	2.500.000	
	1.3) PBF	1.1.2) Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral (PAIAPE)	5 mois		
	1.3) PBF		5 mois	845.000	
	1.3) PBF	Case de veille	7 mois	598.413.35	

c) **Justification du financement par l'IRF :**

Le financement par l'IRF se justifie par le fait que la Guinée a un passé électoral préoccupant et demeure encore un pays fragile. Les contestations violentes qui ont marqué les élections présidentielles de 2010 et celles qui ont précédé les élections législatives de 2013, la persistance de la fièvre Ebola ainsi que la criminalité galopante en raison, entre autres, de la circulation des armes légères et de petits calibres, montrent bien que le processus électoral de l'année 2015 doit être mené avec tact et responsabilité par les acteurs nationaux d'une part et l'accompagnement de la communauté internationale d'autre part.

L'accompagnement des acteurs du processus électoral et le renforcement du rôle des femmes sont des points importants pour rester dans la dynamique de la consolidation de la paix et du renforcement de la démocratie en Guinée. Le RECOPPEL II contribuera à prévenir et résoudre les conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisibles par la mise en confiance des acteurs clés.

Ce projet est central dans la stratégie d'accompagnement du processus électoral et pour prévenir d'éventuelles violences liées au scrutin. En effet le déploiement des délégués des

parties politiques permettra à ceux-ci de s'assurer de la régularité du scrutin et par voie de conséquence de limiter les contestations du processus électoral par les parties politiques. Compte tenu des échéances électorales très proches (le 11 octobre), les contributions additionnelles du PNUD (projet PACEG) et de l'USAID permettront de pré-financer les activités prévues dans ce projet sous financement PBF.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Le RECOPPEL II est une initiative mise en place suite à la capitalisation d'une expérience similaire lors des élections législatives de 2013 dans le cadre d'un projet de renforcement de la confiance des partis politiques d'un coût global de 2 015 000 USD cofinancé par le PBF, l'USAID et l'Union Européenne. Ceci a permis l'apaisement des tensions au cours du processus électoral et l'organisation du scrutin dans des conditions acceptables. Grâce au RECOPPEL I, plus de 13.000 délégués issus de 31 partis politiques ont été outillés sur le contenu du code électoral, les techniques de surveillance électoral et de retranscription d'informations collectées des bureaux de vote et déployés sur l'ensemble du territoire guinéen contribuant ainsi à crédibiliser le scrutin législatif de 2013.

Le projet RECOPPEL II est essentiel dans la stratégie de prévention d'éventuelles violences liées aux élections présidentielles. En effet, l'accompagnement de l'accord du 20 août 2015, et le déploiement des délégués des partis politiques permettra à ceux-ci de s'assurer de la régularité du scrutin et par voie de conséquence de renforcer la confiance et de limiter les contestations du processus électoral par les parties politiques, et de contribuer à un environnement politique apaisé tout en consolidant la stabilité et la paix.

En outre le projet a aussi pour objectif de renforcer la représentation des femmes aux prochaines élections locales (premier semestre 2016) en formant les candidates puis les femmes élues, de manière à renforcer leur implication dans la vie politique et leur leadership.

Théorie du changement :

Si l'accord du 20 août 2015 est respecté et si les délégués des partis politiques sont formés à l'observation et déployés dans l'ensemble des bureaux de votes et s'il y a une large et efficace couverture dans la surveillance et l'observation domestique des élections, alors la confiance des partis politiques et de l'électorat dans le scrutin sera renforcée ce qui permettra de limiter les contestations du scrutin pouvant mener à des violences post-électorales, et renforcera la paix.

Si les femmes candidates aux élections locales sont mieux formées elles seront plus à même d'être élues, et par conséquent de contribuer plus efficacement à la gestion de la chose publique, d'avoir un impact plus important sur le développement des politiques locales.

La mise en œuvre du projet RECOPPEL II dans le cadre de la tenue d'élections apaisées, inclusives et acceptées par tous, reposera sur trois produits majeurs :

Produit 1 : L'Accord politique du 20 août 2015 est respecté par les partis politiques

La transparence du processus électoral notamment du fichier électoral était un des points centraux du dialogue politique inter-guinéen à l'issue duquel un Accord politique a été signé par le camp présidentiel et l'opposition le 20 août 2015. Cet Accord prévoit la mise en place d'un Comité Technique chargé du suivi de la consolidation du fichier et de la finalisation de la liste électorale. Ce Comité est composé de deux experts de la majorité présidentielle, deux experts de l'opposition, deux experts de la société civile. Il est coordonné par un collège d'experts internationaux (CEDEAO, Organisation Internationale de la Francophonie, Nations Unies et Union Européenne). Il est chargé de :

- veiller à ce que les opérations de consolidation du fichier et de la finalisation de la liste électorale se déroulent dans la transparence, conformément au chronogramme technique et au cadre légal;
- alerter les autorités compétentes pour tout problème de nature à compromettre le bon déroulement des opérations de consolidation du fichier et de finalisation de la liste électorale;
- veiller à l'identification, à l'évaluation et à la correction de toutes les anomalies;
- contribuer à la recherche des solutions aux problèmes de nature à compromettre le bon déroulement des opérations de consolidation du fichier et de la liste électorale ;
- veiller à ce que la CENI mette à la disposition des partis politiques une copie du fichier électoral et la cartographie complète des Bureaux de vote.

Dans un contexte de crise profonde de confiance, un tel mécanisme peut contribuer de manière significative à donner voir renforcer le crédit du processus électoral et contribuer à l'organisation d'un scrutin crédible et apaisé. En effet, la transparence et l'inclusion des partis politiques dans la consolidation du fichier et la finalisation de la liste électorale peuvent aider à faire accepter les résultats des élections et à prévenir les violences électorales.

Ce qui justifie l'acceptation des acteurs de la Communauté internationale, notamment les Nations Unies, qui ont appuyé le dialogue politique à accéder à la demande des partis de contribuer à la prise en charge des 6 experts de façon forfaitaire.

Activité 1.1 : Prise en charge des 6 experts des Experts du Comité Technique de Suivi de la Consolidation du fichier et de la finalisation de la liste électorale

Produit 2: La confiance des dirigeants politiques de la Guinée et du grand public dans le processus électoral est renforcée

Le renforcement de la confiance des dirigeants des partis politiques et de l'électorat en vue d'aboutir à des élections inclusives, transparentes et acceptées de tous, passe par le renforcement des capacités des partis politiques pour pouvoir surveiller les différentes étapes de la collecte, de l'acheminement, de la centralisation et de la proclamation des résultats. Ce produit majeur du projet permettra de déployer dans chacun des 3 bureaux

de vote 3 délégués des partis politiques qui observeront le scrutin, renforçant par là-même la confiance des parties dans le processus et partant permettra de limiter d'éventuelles contestations infondées.

Activité 2.1 : Signature d'un code de bonne conduite actualisé pour les partis politiques

Avant le premier tour des élections présidentielles et conformément au projet conjoint, NDI invitera les partis politiques de la Guinée présentant des candidats pour réaffirmer leur engagement dans les principes énoncés dans le code de bonne conduite des partis politiques. Les dirigeants des partis seront invités à le signer au cours d'une cérémonie de signature très médiatisée. NDI diffusera également le code à travers les grands journaux de la Guinée et les agences de presse en ligne, ainsi que par la radio.

Sous ce programme, l'Institut imprimera et distribuera 5.000 exemplaires du code en français et 1000 dépliants en utilisant des images pour expliquer les principales dispositions du code à la population analphabète de la Guinée. En outre, 10.000 copies du code et 20.000 tracts seront imprimés dans le cadre du programme financé par l'USAID.

Activité 2.2 : Développement de stratégies et de systèmes de supervision électorale

NDI travaillera avec les dirigeants de partis pour élaborer des plans opérationnels pour le recrutement, la formation et le déploiement des formateurs / superviseurs et délégués à travers le pays. Par exemple, pour superviser la majorité des 13.600 bureaux de vote, les coalitions de partis devront coordonner leurs stratégies de déploiement en fonction de leurs situations géographiques respectives, afin de déterminer les zones stratégiques à couvrir par chaque partie pour une présence nationale. Les dirigeants du Parti chercheront à assigner des bureaux de vote à leurs représentants dans leurs quartiers de résidence afin de minimiser les coûts associés au déploiement le jour du scrutin.

Activité 2.3 : Assistance technique pour mettre à jour les bases de données de supervision électorales et protocoles de communication

En s'appuyant sur les leçons apprises des élections législatives de 2013, en cas de deuxième tour, le NDI créera des centres de communication conjoints, comme il l'avait également été proposé en 2013.

Alternativement, si aucun consensus ne peut être atteint, le NDI aidera les parties individuelles au sein de chacune des deux alliances électorales en soutenant les deux candidats au second tour pour établir des protocoles de partage régulier d'information entre les chefs de parti sur les résultats de leurs efforts respectifs de supervision électorale. Dans le cadre des ateliers de formation décrits ci-dessous, les superviseurs électoraux seront formés pour communiquer des informations clés le jour du scrutin par l'intermédiaire du système de message court (SMS) aux sièges respectifs de leurs partis.

Activité 2.4 : Formation des formateurs

Au début du programme conjoint, le NDI commencera à organiser des ateliers de recyclage de formation des formateurs pour les 101 maîtres formateurs des superviseurs électoraux formés pour les élections précédentes pour les préparer à mener des

formations d'acceptation des résultats de leurs candidats respectifs et pour aider à coordonner le déploiement de superviseurs électoraux pour le second tour de la présidentielle. Les dirigeants de partis qui ont la responsabilité de gérer les efforts de surveillance électorale de leurs partis respectifs réviseront et conseilleront sur les révisions apportées au curriculum de formation pour les ateliers des maîtres formateurs. NDI organisera un atelier de formation des formateurs à Conakry, qui sera codirigé par les experts internationaux en supervision électorale.

Le premier atelier sera suivi par des ateliers dans chacune des capitales des sept régions administratives. Chaque atelier multipartite rassemblera 12 maîtres formateurs.

Suite à ces ateliers régionaux, les maîtres formateurs régionaux re-formés conduiront environ 250 formations d'acceptation des résultats pour un total approximatif de 15 840 délégués des coalitions de partis dans les préfectures ciblées dans les régions. Des formateurs seront responsables de la formation de représentants des partis qui seront déployés aux urnes le jour des élections pour communiquer les données des observations via une chaîne de communication établie dans la coalition de partis. Le jour des élections, les maîtres formateurs seront utilisés par leurs coalitions respectives des partis comme superviseurs dans les communes où ils ont organisé des formations. Le staff NDI et les consultants assisteront et observeront ces formations afin d'assurer la qualité de la formation et de sa cohérence avec la méthodologie du programme et fournira une assistance technique sur le site si nécessaire.

NDI assistera les parties à recueillir les noms et les coordonnées de tous les participants à la formation pour les bases de données mentionnées ci-dessus, et permettra de maintenir un fichier de données électronique d'information de chaque individu formé pour être un maître formateur ou superviseur électoral représentant un parti. Les superviseurs électoraux formés seront assignés à être déployer dans les quartiers spécifiques et des bureaux de vote pour assurer une couverture efficace des zones cibles désignées. Dans la période post-électorale, les parties pourraient utiliser cette base de données d'adhésion comme un outil pour faciliter les futures activités de renforcement de leur parti avant les élections locales, telles que le développement de la branche locale; et les efforts électoraux, y compris la sélection des candidats et d'inciter les électeurs à sortir massivement pour voter aux élections locales.

Comme dans le précédent programme, le personnel et les consultants NDI assisteront et observeront ces formations afin d'assurer la qualité de la formation et de sa cohérence avec la méthodologie du programme et fourniront une assistance technique sur place si nécessaire. Les partis seront encouragés à nommer au moins 30 pour cent des femmes et de jeunes comme superviseurs électoraux.

Activité 2.5 : Surveillance des élections le jour du scrutin et assistance technique

Le jour du scrutin, les délégués des partis seront déployés dans les bureaux de vote qui leur seront pré-attribués, chaque bureau de vote ciblé est prévu d'accueillir un représentant de chacun des trois groupes politiques. Les délégués des partis seront présents à l'ouverture et à la fermeture des bureaux de vote, y compris pendant les procédures de tabulation des votes. Une équipe mobile de superviseurs sous-préfectoraux visitera régulièrement les représentants des partis au cours de la journée, régleront les

incidents signalés et veilleront à ce que les représentants des partis surveillent les urnes selon la méthodologie et principes professionnels adoptés de RECOPPEL.

NDI fournira aux partis une aide organisationnelle et logistique et des conseils pour organiser et mettre en œuvre leurs efforts respectifs de supervision des élections. Cela comprend des matériels et des fournitures essentielles requises pour la supervision le jour du vote, y compris une copie du guide du délégué et un formulaire. NDI fournira également des «cartes de recharge» avec crédits d'appels téléphonique aux représentants des partis pour couvrir les coûts de communication des données d'observation via le téléphone mobile le jour du scrutin. Ces kits seront distribués à ceux qui terminent avec succès la formation de délégués, avec des instructions sur l'utilisation du contenu du kit. Le jour du scrutin les délégués seront responsables du transport du matériel et les fournitures dans leur bureau de vote respectifs.

Sur justification des coalitions, le NDI attribuera des experts techniques à chaque siège de campagne le jour du scrutin pour fournir une assistance technique au personnel. L'aide sera notamment de soutenir la collecte et l'analyse des données des représentants des partis au fur et à mesure qu'elles sont transmises, le règlement des problèmes de base de données ou de communication qui peuvent survenir, et d'aider les responsables de parti à la rédaction des déclarations publiques sur la base des données recueillies à partir du réseau des délégués de la coalition.

Dans la période post-électorale, le NDI facilitera des séances de planification stratégiques pour les deux grandes coalitions sur la façon de tirer profit des systèmes de communication et de coordination, et des alliances inter-partis qu'ils ont développées grâce à leurs efforts de supervision des élections. Par exemple, l'Institut aidera les coalitions à transformer la base de données des superviseurs électoraux dans un pool potentiel de partis opérant au niveau local. Les sujets abordés devraient comporter des stratégies d'adhésion de mobilisation, les efforts de communication au sein du parti, le recrutement des membres et des plans de rétention, et l'utilisation d'une base de données comme un outil pour la préparation de stratégies électorales pour les élections locales à venir de la Guinée.

Activité 2.6 : Communication du déroulement et des résultats le jour du scrutin

Avant le jour du scrutin, le NDI organisera une conférence de presse conjointe dans un endroit neutre avec des représentants de tous les groupes des partis politiques participants. L'objectif de cette conférence de presse sera d'informer le public du déploiement des délégués des partis politiques sur les sites de bureaux, dans le but de favoriser la transparence et de renforcer la confiance du public dans les procédures le jour du scrutin.

Activité 2.7 : Gestion inclusive et déploiement

L'aide de NDI au CODE sera conçue pour assurer un solide réseau de personnel et bénévoles dans tout le pays, mettant l'accent sur la valeur de l'équilibre entre les sexes dans sa stratégie de recrutement, comme la probabilité accrue que les femmes électrices vont déposer leurs plaintes aux femmes observatrices. CODE mettra à jour sa base de données d'observation existante, la vérification des coordonnées et en ajoutant les noms et contacts des observateurs nouvellement recrutés. Pour veiller à ce que les femmes et

les jeunes sont suffisamment représentés dans l'observation des élections, le NDI et CODE détermineront un quota approprié pour le nombre de femmes et de jeunes à être inclus à la fois en tant que maître formateurs et observateurs. Le jour des élections, CODE déploiera environ 2.000 observateurs de la société civile formés dans les bureaux de vote dans tout le pays pour élaborer un tableau national de la conduite du processus le jour des élections. Les observateurs du CODE rapporteront sur l'ouverture, le vote, la fermeture, le comptage des voix, le professionnalisme des fonctionnaires des bureaux de vote, la transparence globale du processus de vote et les obstacles à la participation, y compris les obstacles particuliers pour les femmes comme électrices.

Activité 2.8 : Communications intégrées et la plate-forme de rapports

Le NDI aidera le CODE à établir un système de communication approprié pour assurer la transmission rapide et précise des informations entre les moniteurs individuels et un centre de collecte de données centralisée. NDI travaillera avec CODE pour faciliter l'introduction des technologies de communication pour l'élaboration des rapports plus efficaces et fiables. CODE tirera également parti de ses liens avec le réseau des observateurs l'Afrique de l'Ouest (ROASE) et le Réseau mondial des observateurs nationaux des élections (GNDEM) pour améliorer ses connaissances et ses capacités pour mener l'observation des élections.

NDI apportera un soutien à une équipe d'experts techniques afin d'améliorer la gestion des données des rapports des observateurs, et des outils analytiques pour faciliter le traitement et la visualisation des données d'observation. NDI envisagera aussi d'adopter une plate-forme de gestion de données qui utilise les SMS, smartphone, et les tablettes, et pourrait fournir des visualisations plus faciles de données des observateurs pour aider à partager les résultats avec un large public.

Activité 2.9 : La gestion de l'analyse et des données

Le NDI assistera le CODE sur la façon d'interpréter les données d'observation, d'identifier les tendances systématiques par rapport à des incidents isolés, de veiller à ce que l'analyse ne porte pas que sur les aspects circonstanciels du processus électoral, équilibrer l'importance des données du processus et les données sur les résultats, tenir compte des données du contexte électoral, et de déterminer si les résultats sont suffisamment fiables pour faire des projections statistiques. Le NDI assistera le CODE au moyen de rapports le jour du scrutin, les aidant à mener une analyse approfondie et de traiter les considérations politiques du processus d'analyse. Le NDI travaillera avec le CODE pour veiller à ce qu'il présente fidèlement leurs conclusions et seulement publier les prévisions si les conditions nécessaires ont été respectées et les données ont été vérifiées de manière adéquate. NDI travaillera avec le CODE et d'autres partenaires civiques pour les informer sur les risques de la publication d'informations erronées ou incomplètes, en particulier liées aux résultats des élections. Ces efforts, ainsi que la sensibilisation du public et des rapports, seront coordonnées avec l'initiative de surveillance de la société civile Guinéenne pour des élections pacifiques et crédibles afin d'assurer la cohérence, la crédibilité et l'unité entre la société civile et d'éviter la publication de tous les rapports contradictoires.

Activité 2.10 : La sensibilisation du public et la communication

Le NDI aidera le CODE à élaborer une stratégie de sensibilisation du public, qui inclurait la diffusion de communiqués de presse pré-électorale annonçant la mission d'observation et l'information du public et des partis politiques de la Guinée sur les méthodes d'observation statistique. En plus de la sensibilisation par les médias traditionnels, y compris les communiqués de presse et les conférences de presse, le NDI encouragera la mise en œuvre d'une stratégie qui prenne en compte l'utilisation des médias sociaux, notamment Facebook et Twitter. NDI aidera CODE à rédiger des projets de déclarations qui intègrent des exemples appropriés d'informations utilisant la visualisation des données de l'ensemble du processus, et le cas échéant, évaluant l'exactitude des résultats officiels. NDI encouragera CODE à produire un rapport final pour le public.

Activité 2.11 : Observation des élections locales

Fort de l'expérience de l'élection présidentielle de 2010, le CODE concevra et mettra en œuvre une stratégie de surveillance le jour du scrutin pour les élections locales. Le NDI encouragera le CODE à recruter des observateurs qui ont déjà bénéficié d'une formation et qui ont observé les élections précédentes, pour leur donner une formation de recyclage. NDI aidera le CODE à réviser les formulaires d'observation basé sur les dispositions du code électoral pour les élections locales. Le NDI assistera également le CODE dans la mise à jour de son système de communication des données d'observation pour l'adapter au contexte des élections locales, ajuster sa base de données pour gérer et analyser les résultats et donner une assistance technique pour une stratégie de sensibilisation du public par rapport à l'annonce des résultats.

Produit 3 : La participation des femmes dans les élections locales est renforcée

La gestion intégrée des affaires publiques à la base constitue un gage certain pour réussir le pari du développement local. Conscient que la femme doit jouer un rôle prépondérant, le NDI encouragera la participation des femmes aux élections locales, à travers ce projet, afin de les impliquer davantage dans la gestion des affaires de leurs communautés.

Activité 3.1 : Formation des femmes candidates aux élections locales

La Guinée possède 342 municipalités, et environ 3.300 conseillers municipaux seront élus en 2016. Trente pour cent des candidats désignés pour les élections locales devraient être des femmes selon le code électoral actuel de la Guinée. Cependant, il n'y a aucune sanction pour les partis qui ne mettent pas en œuvre ce quota. NDI impliquera le CCFPPG dans la conception de modules de formation pour les femmes candidates à ces élections et à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités. L'Institut exigera qu'un certain pourcentage de participants soit des jeunes femmes de moins de 35 ans et concevra des sessions de formation d'une manière qui prenne en considération les besoins et les obstacles particuliers auxquels les jeunes femmes sont confrontées dans le lancement et l'exécution de campagnes réussies.

Dans ce cadre, l'Institut organisera un atelier de formation des formateurs à Conakry à l'endroit de 35 femmes, maîtres formateurs de parti. Pour sélectionner les candidates qualifiées, le NDI invitera tous les partis représentés à l'Assemblée nationale à présenter des demandes. Dans la deuxième phase, avant l'ouverture de la période de campagne électorale, le NDI tiendra des sessions de formation à Conakry et dans chacune des sept capitales régionales du pays pour les femmes déclarées candidates sur la gestion et les

compétences en campagne. Les critères de sélection pour les parties à bénéficier des formations dans chaque région incluront des facteurs tels que leur représentation à l'Assemblée nationale et leur engagement à respecter le quota de 30 pour cent de femmes candidates. La faisabilité des sessions de formation régionales sera tiendra compte de l'évolution de l'épidémie Ebola. En raison des capacités très limitées, chaque session sera limité à 30 participantes. Les sessions se concentreront sur les compétences des femmes candidates telles que la collecte de fonds ou la mobilisation efficace des électeurs au niveau local, afin de rendre les femmes plus précieux pour le leadership au sein de leurs propres partis, et d'inciter les dirigeants des partis à promouvoir et à conserver davantage de femmes dans leurs rangs ou envisager des postes de direction d'un parti à l'avenir.

Activité 3. 2 : Formation des femmes élues conseillères locales

Une fois que le nombre final de femmes élues conseillères locales est connu, le NDI organisera des séances d'orientation et de formation dans les sept capitales régionales de la Guinée sur le rôle et les responsabilités des conseillers et sur les stratégies pour les femmes conseillères à faire face à des défis spécifiques tels que l'équilibre des obligations familiales avec leurs nouveaux rôles en tant que représentantes élues. Les sessions de formation devraient inclure des informations sur le processus de décentralisation de la Guinée, les rôles et les responsabilités des élus locaux et des représentants des cadres, des processus pour l'élaboration des plans locaux de développement, et de budgétisation, y compris la budgétisation sensible au genre. Les séances devraient aussi inclure la formation sur des compétences telles que parler en public, la formation de coalitions, et les stratégies de négociation.

b) Budget :

	BUDGET CATEGORY		Unit	No. of Units	Percentage	Amount	Subtotal	Total		
		SALARIES AND BENEFITS								
		Salaries:			%					
I.	A.	1.	Resident International Staff							
			Sr. Resident Director/Sr. Program Director	month	9	30,0%		\$27 945		
			Resident Senior Financial & Administration Manager	month	9	30,0%		\$20 070		
		2.	Washington DC Program Staff							
			Senior Associate	month	9	5,0%		\$5 820		
			Sr. Program Manager	month	9	5,0%		\$5 352		
			Sr. Program Officer	month	9	15,0%		\$7 211		
		3.	Sr. Program Assistant		month	9	25,0%		\$9 000	
			Short term Programmatic Assistance							
			Sr. Program Manager (NDI ICT specialist)	month	0,25	30,0%		\$558		
			Sr. International Accountant	month	0,5	100,0%		\$2 671		
				Sr. Subgrants Administrator	month	0,5	30,0%		\$1 115	
			Subtotal, Salaries						\$79 742	
	B.	Fringe Benefits			50,1%		\$39 951			
	Total Salaries and Benefits							\$119 692		
II.		FIELD STAFF ALLOWANCES								

A.	Housing and Utilities (Sr. Resident Director)		month	9	30.0%	\$2 400	\$6 480	
	Housing and Utilities (Sr. Resident Finance & Admin Manager)		month	9	30.0%	\$1 200	\$3 240	
B.	Staff Relocations		month	9	30.0%	\$2 000	\$5 400	
C.	Storage		month	9	30.0%	\$200	\$540	
D.	Excess Baggage (repatriation)		annual	9	30.0%	\$1 400	\$3 780	
E.	Hardship pay (Sr. Resident Director -35% monthly salary)		annual	1	35.0%	\$27 945	\$9 781	
F.	Hardship pay (Sr. Resident Finance & Admin Manager-35 % monthly salary)		annual	1	35.0%	\$20 070	\$7 025	
	<i>Total Field Staff Allowances</i>							\$36 245
	FIELD OFFICE RENT AND UTILITIES							
III.	A	Rent & Utilities	month	9	30.0%	\$3 700	\$9 990	
		<i>Total Field Office Rent and Utilities</i>						\$9 990
	SUPPLIES AND EQUIPMENT							
IV.	A	Office Supplies (less than \$500)	month	9	30.0%	\$300	\$810	
	B	Office Equipment Purchases (less than \$5,000)						

		1	Laptop Computers	unit	1	100,0%	\$1 000	\$1 000	
		2	Uninterrupted Power Supply (UPS)	unit	1	100,0%	\$100	\$100	
		3	Software for Computers	unit	1	100,0%	\$150	\$150	
		4	Office Furniture (Desks, Chairs, Conference Table, etc.)	unit	3	30,0%	\$300	\$270	
	<i>Subtotal, Equipment (less than \$5,000)</i>								\$1 520
	C.		Equipment Purchase (more than \$5,000)						
		1.	4x4 Vehicle						\$0
	<i>Subtotal, Equipment (more than \$5,000)</i>								\$0
	D.		Equipment Rental	month	9	30,0%	\$200	\$540	
	E.		Equipment Maintenance and Repair	month	9	30,0%	\$200	\$540	
			<i>Total Supplies and Equipment</i>						\$3 410
			COMMUNICATIONS						
V.	A.		Telephone, Fax and Email	month	9	30,0%	\$400	\$1 080	
	B.		Postage and Courier	month	9	30,0%	\$370	\$999	
			<i>Total Communications</i>						\$2 079

TRAVEL AND PER DIEM							
VI.	A.	Airfare:					
		1 Resident staff deployment and repatriation					\$3 520
		2 Assessment Visit					\$1 050
		3 Program Support					\$7 500
		4 Monitoring Visit					\$1 500
		5 DC Administrative Support trips					\$4 000
		6 Other Program Support Trips					\$6 730
	Subtotal, Airfare						\$24 300
	B.	Per Diem:					
		1 Resident staff deployment and repatriation					\$3 140
		2 Assessment Visit					\$2 566
		3 Program Support					\$6 840
		4 Monitoring Visit					\$2 565
		5 DC Administrative Support trips					\$25 537
Subtotal, Per diem						\$40 648	
C.	Local Travel (taxis, airport transfers, etc.)		month	9	30,0%	\$50	\$885
D.	Participant travel stipends						\$39 675
Subtotal, Participant stipends							\$39 675

E.	Other Travel Costs (visas, airport taxes, excess baggage, etc.)	trip	25	30.0%	\$115	\$863
	Total Travel and Per Diem					\$106 371
CONTRACTUAL SERVICES						
	Local Staff					
	Senior Program Officer	month	9	30.0%	\$1 200	\$3 240
	Program Officers (2)	month	18	30.0%	\$1 000	\$5 400
	Program Assistant	month	9	30.0%	\$590	\$1 593
	Finance & Admin Assistant	month	9	30.0%	\$830	\$2 241
	Administrative Assistant	month	9	30.0%	\$550	\$1 485
	Drivers (2)	month	18	30.0%	\$400	\$2 160
	Office Assistance/Maintenance	month	9	30.0%	\$220	\$594
	Healthcare benefits	pp	8	30.0%	\$450	\$1 080
	Local Staff Taxes (23% on first \$250 made each month per person)	quarterly	4	30.0%	\$460	\$552
	Local Staff Severance	year	1	2.5%	\$16 713	\$416
	Subtotal Local Staff					\$18 761
B.	Printing and Photocopying	month	9	30.0%	\$75	\$45 053
C.	Material Translation and Voice Interpretation					
	Visualization of Code of Conduct for illiterate citizens	contract	1	30.0%	\$3 000	\$900
D.	Videos/Photography	month				\$0
VII.						

E.	Recruitment		annual						\$0
F.	Security		month	9	30.0%	\$200		\$540	
G.	Other Contractual Services		month	9	30.0%	\$200		\$540	
	<i>Total Contractual Services</i>								\$65,794
CONSULTANT FEES									
A.	Review draft electoral code: legisl. committee & experts from subregion							\$3,300	
B.	Local data consultants		days	10	30.0%	\$250		\$2,325	
C.	Women candidate training for local elections							\$4,350	
D.	Elected women local councilors training							\$9,300	
E.	Subregional consultant to update youth election guide		days	10	30.0%	\$300		\$1,650	
F.	Subregional consultant for party pollwatcher database		days	15	100.00%	\$250		\$3,750	
G.	External evaluation consultant		days	15	100.00%	\$350		\$5,250	
H.	Subvention aux homologues								
	<i>Total Consultant Fees</i>								\$29,925
OTHER DIRECT COSTS									
A.	Bank Charges		month	9	30.0%	\$70		\$189	
B.	Vehicle or other insurance Workshops/Meetings/Conferences		month	9	30.0%	\$240		\$648	
C.	Objective 1								

1	Assessment Mission: Stakeholder Positions and Concerns					\$1 013
2	Multi-party Working Group					\$870
3	Information Sessions for Political Party Leaders on the Electoral Process					\$465
4	Initial review with Parliamentary Groups on Electoral Reform					\$465
5	Review draft electoral code: legisl. committee & experts from subregion					\$330
6	Signing of Updated Code of Conduct for Political Parties					\$825
7	Signing Ceremony with 150 political parties					\$1 650
8	Code of Conduct Monitoring Committee					\$330
9	Roundtable discussions (Conakry)					\$330
10	Development of pollwatching strategies and systems: Multiparty working group					\$285
11	Technical assistance in mapping national presence and developing deployment strategies					\$1 436
12	Curriculum design with parties for master pollwatchers ToT					\$1 397
13	Local Master pollwatchers trainings (7 regional capitals)					\$2 418
14	Step-down local pollwatchers trainings					\$69 000
15	Press conference for election results communication					\$860
<i>Objective 2: to strengthen the participation of women in the local elections</i>						
16	Women candidate training for local elections					\$3 780
17	Training series for elected women local councilors					\$16 365
<i>External Evaluation Validation workshop</i>						\$1 025

Tableau 2 : Budget de l'activité

Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU : PNUD	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1 :	Produit 1 : Favoriser le respect de l'Accord politique du 20 août et les partis politiques ont une confiance au fichier électoral	\$20,000	Services contractuels	La transparence du processus électoral notamment du fichier électoral était un des points centraux du dialogue politique inter-guinéen à l'issue duquel un Accord politique a été signé par le camp présidentiel et l'opposition le 20 août 2015.
Produit 2.	Renforcer la confiance des dirigeants politiques de la Guinée et du grand public dans le processus électoral	\$ 717 997	1. Personnel et autres employés ; 149 618 2. Fournitures, produits de base, matériels ; 3410 3. Equipement, véhicules et mobilier 9990 4. Services contractuels 45794 ; 5.	La confiance des dirigeants politiques et du grand public est un point important pour que le processus électoral puisse être perçu comme crédible et que les résultats soient acceptés

			Frais de déplacement : 142613 6. Transferts et subventions aux homologues : 220000. 7. Frais généraux de fonctionnement : 146 572	
Produit 3	Renforcer la participation des femmes aux élections locales	\$ 103 003	Frais généraux de fonctionnement	Le renforcement des capacités des femmes est un excellent moyen de favoriser leur accès aux instances de décision politiques au niveau local
TOTAL		\$841.000		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

Catégorie de dépenses		Montants des dépenses demandées PNUF	
1. Personnel et autres employés	-	149 618,00	149 618,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	-	3 410,00	3 410,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	-	9 990,00	9 990,00
4. Services contractuels	-	65 794,00	65 794,00
5. Frais de déplacement	-	142 613,00	142 613,00
6. Transferts et subventions aux homologues	-	220 000,00	220 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	-	249 575,00	249 575,00
Sous-total	-	841 000,00	841 000,00
8. Coûts indirects*	-	58 870,00	58 870,00
TOTAL	-	899 870,00	899 870,00

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays				
	ENTITÉ 1 :	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	Entité 1: PNUD	BAD, PBF, UE, Australie, Luxembourg, OIF, Siège HCDH, UE, PBF, USAID, FF	8 529 415,79	
Année financière en cours	Entité 1: PNUD	BAD, PBF, UE, Norvège, PBF, OIF, Siège HCDH, UE, PBF, USAID, Italie	12 797 848,71	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le PNUD assure la gestion du RECOPPEL II par le biais d'un comité de coordination et de suivi du projet. Ce comité sera composé des points focaux du PNUD, de l'USAID, de l'Union Européenne et du PBF.

Ce comité de coordination travaillera en collaboration avec les différents partenaires (CENI, National Democratic Institute et Consortium pour l'Observation Domestique des Elections). Il se réunit sur une base mensuelle.

Le PNUD est l'agence récipiendaire des fonds du PBF. Il signe un accord de partenariat avec NDI pour l'exécution de ce projet.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
La situation politique et la sécurité en Guinée pourraient dégénérer si l'accord politique d'août 2015 n'est pas respecté	Moyenne	Haute	Encourager toutes les initiatives du gouvernement, des OSC, des acteurs politiques et de la communauté internationale en faveur de la mise en œuvre des clauses de l'accord
L'épidémie Ebola pourrait commencer à se répandre à nouveau dans les centres urbains de la Guinée Conakry, en particulier, et entraîner des restrictions de rassemblements	Faible	Haut	Stratégie de communication sur le renforcement de la vigilance et la prévention contre Ebola
Les alliances et coalitions politiques pourraient se briser au cours du programme	Moyenne	Faible	Encourager le dialogue politique inter-partis et l'observation de l'Accord Politique du 20 août 2015
Certains partis d'opposition pourraient boycotter les élections présidentielles si l'accord d'août 2015 ne tient pas	Moyenne	Haute	Encourager les initiatives en faveur du respect de l'Accord du 20 août
Les représentants des partis peuvent choisir de ne pas se déployer dans les bureaux de vote parce que les partis n'ont pas les moyens de le faire (voyage, repas, etc.)	Faible	Moyenne	Encourager les partis politiques à déployer leurs délégués afin de rendre l'élection plus crédible
La date des élections locales prévues au cours du printemps 2016 mais aucune date n'a encore été fixée. Un report est possible cependant.	Faible	Faible	Encourager les acteurs du processus électoral à dialoguer et favoriser l'apaisement du climat politique pour éviter la rupture du dialogue inter-partis

c) Suivi et évaluation :

Un staff de l'équipe du programme gouvernance et consolidation de la Paix du PNUD sera affecté au suivi-évaluation du projet, en étroite coordination avec le chargé de suivi-évaluation du Secrétariat du PBF.

Le suivi évaluation de ce projet par le PNUD tournera autour de trois axes majeurs points essentiels ;

- Le suivi des indicateurs de performance assorti de réunions de travail avec les bailleurs et les partenaires du projet permettant d'informer sur l'état d'avancement et les problèmes de mise en œuvre. Il impliquera les points focaux de l'Union Européenne, de l'USAID et du PNUD et des partenaires d'exécution.
- Le reporting interne au PNUD et le reporting au PBF (mensuel, trimestre, semestriel et annuel)
- L'évaluation finale pour rendre compte des principaux résultats obtenus et pour dégager les leçons apprises

En outre, une évaluation externe du projet conjoint USAID-PNUD(PACÉG)-PNUD(PBF), sera réalisée (budget approximatif de USD 30.000).

En outre le Comité de Coordination du projet se réunira sur une base mensuelle (des comptes rendus d'avancement du projet seront alors produits à l'attention des différents partenaires impliqués dans le projet. Seront également dans le comité des membres de la CENI, et d'autres institutions appropriées pour servir dans un « comité technique consultatif », ou conseil consultatif pour le programme.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Déboursier des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde).

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;

¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unidg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre de l'année en cours;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

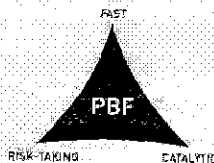
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Renforcement de la confiance des partis politiques et de l'électorat (RECOPPEL II)	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	
Partenaire(s) d'exécution :	L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI)	
Site :	Territoire national	
Budget approuvé du projet :	899 870 USD	
Durée du projet : 12 mois	Date de démarrage prévue : Septembre 2015	Date d'achèvement prévue : Septembre 2016
Domaine de priorité du Fonds :	Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2)	

<p>Résultats du projet :</p>	<p>Résultat 1. Les élections présidentielles se déroulent dans un contexte politique apaisé et sans incidents majeurs mettant en péril la paix et la stabilité du pays.</p> <p>Produit 1 : L'Accord politique du 20 août 2015 est respecté par les partis politiques</p> <p>Produit 2: La confiance des dirigeants politiques de la Guinée et du grand public dans le processus électoral est renforcée</p> <p>Résultat 2. La représentation des femmes dans les conseils communaux est renforcée</p>
<p>Activités principales du projet :</p>	<p>Résultat 1. Produit 1 : Favoriser l'observation de l'Accord politique du 20 août par la prise en charge des 6 experts</p> <p>Activité 1. 1. Prise en charge des experts du comité de suivi</p> <p>Activité 1.2. Suivi de leurs activités-Rapport de suivi</p> <p>Résultat 1. Produit 2: Renforcer la confiance des dirigeants politiques de la Guinée et du grand public dans le processus électoral</p> <p>Activité 2.1 : Signature d'un code de conduite actualisé pour les partis politiques</p> <p>Activité 2.2 : Développement de stratégies et de systèmes de surveillance électorale</p> <p>Activité 2.3 : Assistance technique pour mettre à jour les bases de données de surveillance électorale et des protocoles de communication</p> <p>Activité 2.4 : Formation des délégués des partis/formation des formateurs</p>

	Activité 2.5 : Assistance technique pour le déploiement des délégués le jour du scrutin
	Activité 2.6 : Communication du déroulement du scrutin
	Activité 2.7 : Gestion inclusive et déploiement
	Activité 2.8 : Communications intégrées et la plate-forme de rapports
	Activité 2.9 : La gestion de l'analyse et des données
	Activité 2.10 : La sensibilisation du public et la communication
	Activité 2.11 : Observation des élections locales
	Résultat 2. Produit 1 : La représentation des femmes dans les conseils communaux est renforcée
	Activité 3. 1 : Formation des femmes candidates aux élections locales
	Activité 3. 2 : Formation des femmes élues conseillères locales

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République de Guinée							
Dates du projet : septembre 2015-septembre 2016							
<p>Théorie de changement pour l'IRF : Si l'accord du 20 août 2015 est respecté et si les délégués des parties politiques sont formés à l'observation et déployés dans l'ensemble des bureaux de votes et s'il y a une large et efficace couverture dans la surveillance et l'observation domestique des élections, alors la confiance des partis politiques et de l'électorat dans le scrutin sera renforcé ce qui permettra de limiter les contestations du scrutin pouvant mener à des violences post-électorales, et renforcera la paix.</p> <p>Si les femmes candidates aux élections locales sont mieux formées elles seront plus à même d'être élues, et par conséquence de contribuer plus efficacement à la gestion de la chose publique et d'avoir un impact plus important sur le développement des politiques locales.</p>							
Nom du pays : République de Guinée							
Dates du projet : septembre 2015-septembre 2016							Etapes
Résultat 1. Les élections présidentielles se déroulent dans un contexte politique paisible et sans incidents majeurs mettant en péril la paix et la stabilité du pays.	Indicateur de résultat 1.1.	Rapports de police	Signature du code de bonne conduite			Signature du code de bonne conduite	
	Nombre de violences liées aux élections constatées Objectif : 0	Rapports des ONG monitorant la violence					
	Indicateur de résultat 1.2.	Rapport de la CENI et rapport des					
	Les résultats du vote sont acceptés par la majorité des acteurs						

		politique et de la population guinéennes	différents observateurs (UE, CEDEAO, organisations de la société civile			
Produit 1 L'Accord politique du 20 août 2015 est respecté par les partis politiques	Indicateur de produit 1.1.1. Les 6 experts du comité de suivi sont pris en charge	1.1.1. Comptes rendus du Comité technique de suivi de l'accord politique	Rapport de prise en charge des experts	Prise en charge des experts Suivi de leurs activités-rapport		
Produit 2 La confiance des acteurs politiques de la Guinée et du grand public dans le processus	Indicateur de produit 1.2.1 Au moins 80% des partis politiques ont signé le Code de conduite	1.2.1 Liste de présence lors des séances de signature du Code de conduite	Information et sensibilisation puis signature du code de conduite			

électoral est renforcée	Indicateur de Produit 1.2.2. -au moins 80 % des partis politiques ont envoyé des représentants à la CCMC	Rapport de la CENI et rapport des différents observateurs de la société civile							
	Indicateur de Produit 1.2.3. Les partis politiques respectent les le Code de Bonne Conduite des Partis Politiques.	Rapport de la CENI et rapport des différents observateurs de la société civile							
	Indicateur de Produit 1.2.4 Nombre d'incidents signalés à la Commission de suivi du Code de Bonne Conduite des partis politiques aux niveaux sous-préfectoraux et centraux	Rapport de la CENI							

7

Indicateur de Produit 1.2.5 296 formateurs ont reçu une formation de formateurs	Rapport de formation								
Indicateur de Produit 1.2.6 Au moins 12 séances de sensibilisation sur l'acceptation des résultats organisés dans les préfectures dans toute la Guinée	Rapport de formation/ sur listes de présence								
Indicateur de Produit 1.2.7 15840 délégués des parties politiques dont 8000 avec le financement de l'USAID	Rapport de formation								
Indicateur de Produit 1.2.8 Nombre de bureaux de vote sélectionnés par échantillonnage aléatoire	Rapport de étude								

			Indicateur de Produit 1.2.9 -Nombre de délégués déployés	Rapport de déploiement des délégués			
			Indicateur de Produit 1.2.10 - Nombre de délégués déployés dans les zones urbaines, basé sur l'âge et le sexe.	Rapport de déploiement Liste publiée par CODE			
			Indicateur de Produit 1.2.11 -Nombre de déclarations publiées par CODE avant, pendant, et après le jour du scrutin	Rapport publié par CODE			
Description du résultat	2.1 La représentation des femmes dans les conseils communaux est renforcée		Indicateur de résultat 2.1. Augmentation de la représentativité des femmes dans les Conseils Communaux Ligne de base : 3-5% Objectif : 15% de femmes élues	Chiffres de la CEN PV des bureaux de vote/Composition des conseils communaux			
			Produit 2-1	Liste de présence, rapports de			

f

<p>La participation des femmes dans les élections locales est renforcée</p>	<p>Produit 2-2. Formation des femmes élues conseillères locales</p>	<p>Au moins 80 % des formations femmes candidates aux élections locales formées.</p> <p>Indicateur de produit 2-2.1. L'ensemble des femmes élues sont formées.</p> <p>Niveau de référence : 0 externe</p> <p>Cible : 100% des femmes élues conseillères locales sont formées.</p>	<p>Liste de présence, rapports de formation</p> <p>Evaluation</p>						
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--

+